

## **CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »**

**1ère CoQ – 12 Mai 2011**

<p><b>Présent(e)s ayant signé la feuille de présences :</b> A.-M. Vanpévenage, M. Akouz, K. Boulmaïz, E. de Swaef, G. De Latte, L. Vergnon, M. Samadi, Couleurs Jeunes, J.-M. Rousseau, D. Leponce, C. Alu, A. Lahmiri, J. Petrisse, H. Elboutakmanti, F. Thirifays, J. Porigneaux, M. Bajat, V. Bouzin, B. Van Den Steen, W. Es, M. Dewit, M. Aerden, A. Bouchoms, V. De Leener, E. Van Langendonck, C. Vandeweyer, V. De Grootte, C. Dieriks, C. Verburg, M. Van Geel, N. Flint, P. Pauwels, O. Lodzia-Brodski, J.-L. Haubruge, A. Fouda, M. Liberloo, S. Lombaerts, O. Rouas, H. El Aroud, E. Sans Perez, M. Marote, M. Ophoven</p>
--

18h15, début de la séance dans le réfectoire de l'école P17 sise rue Jakob Smits – 1070 Anderlecht

### **Ordre du jour :**

- 1/ Présentation des membres de la CoQ ;
- 2/ Présentation du bureau d'études ;
- 3/ Présentation de la première phase ;
- 4/ Divers.

### **Introduction :**

La réunion débute par un jeu de questions/réponses animé par Martin Ophoven qui est en charge de l'animation des réunions de consultation. Parmi celles-ci : qu'est-ce qu'une CoQ ? Pour quelles raisons les habitants se sont-ils déplacés pour assister à cette réunion ? Quels sont leurs motifs, leurs attentes ? (voir en annexe les principales remarques des membres).

### **Présentation des Membres de la CoQ:**

Madame Vanpévenage se présente en tant que présidente de la CoQ et Échevine de la Rénovation urbaine. Elle en profite pour présenter M. Mustapha Akouz, Échevin des volets espaces publics et socio-économiques. Elle explique ensuite que certains membres proviennent d'asbl du quartier, ou en dehors s'ils en font la demande. La liste des membres a été approuvée lors du dernier Conseil communal. Aucune candidature n'a été refusée. La liste officielle sera prochainement transmise à l'ensemble des membres de la CoQ.

### **Le bureau d'étude COOPARCH-RU.**

Ce bureau a été désigné par la Commune pour coordonner la réalisation du dossier de base. Mati Paryski, responsable, assistée de Zofia Batista et de Pierre Arnold dirigeront cette étude préliminaire.

### **Présentation par le bureau d'études du premier diagnostic dégagé:**

Madame Paryski entame sa présentation en faisant remarquer que la promenade qui avait été organisée avec les habitants et différents acteurs du quartier, avait permis de dégager certaines pistes intéressantes en vue d'élaborer la première phase de l'étude.

° Le périmètre :

Le périmètre d'étude découle des affectations régionales. Dans ce contexte, la Commune a présenté un périmètre reprenant l'ensemble des îlots couverts par l'EDRLR. En regardant la carte du Contrat de quartier Durable « Scheut », on constate que 2 quartiers sont repris dans le périmètre.

Tout d'abord **Scheut**, dont les limites imposées sont la Chaussée de Ninove, la Commune de Molenbeek, la ligne 28 (train). Ensuite **Aumale** qui comprend les deux faces de la rue Birmingham et tout ce qui se trouve plus bas, jusqu'au Canal et la rue Wayez. Remarque importante : ce périmètre ne pourra en aucun cas être agrandi (puisqu'il doit obligatoirement se trouver en EDRLR), mais pourrait être réduit !

° Délais et différentes étapes de l'étude de base :

Délais très courts suite à la nomination tardive du bureau d'études

- phase 1 = le diagnostic pour avril - mai
- phase 2 = définition des options pour juin- juillet
- phase 3 = rédaction du programme (août)

Le dossier de base sera déposé à la Région fin octobre, après enquête publique.

° Les différentes étapes du Contrat de Quartier :

Il s'agit d'un programme quadriennal. Une révision du programme est possible lors de la deuxième année. Les travaux d'espaces publics doivent avoir débuté avant la fin de la deuxième année.

Le contrat de quartier bénéficie de deux années supplémentaires pour terminer les travaux.

° Les statistiques

° Occupation du sol : il s'agit d'un quartier principalement résidentiel, dense.

Quelques grosses infrastructures non locales : hôpital, police, Léonidas. Il y a des écoles néerlandophones et surtout le domaine de la Communauté Française qui est fermé au quartier.

° Logement : le parc est en bon état apparent extérieur. La densité est moyenne à élevée. On remarque également une croissance importante de la population entre 2002 et 2008, de 13% à 20%. Le taux de propriétaires occupants est proche de la moyenne régionale (38 – 40%). Deux bâtiments sont en très mauvais état (coin Scheut/Birmingham).

Concernant les logements publics dans le périmètre, 40% sont inoccupés pour cause d'insalubrité (rues De Swaef, Debatty). Le patrimoine industriel n'est pas conséquent. Cependant, il existe une cohérence d'ensemble de certaines rues remarquables.

° Population : la population a augmenté d'environ 20% en une décennie. Les jeunes de moins de 19 ans représentent 30% de la population, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (23,50%).

° Revenus : revenus moyens équivalents ou au-dessus de la moyenne régionale. Par contre, les revenus médians sont nettement en dessous.

° Marché immobilier : peu d'immeubles ou de parties d'immeubles vides. Le prix de l'immobilier est raisonnable.

° Espaces publics : tracé des voiries confortable et de qualité, beaucoup de plantations. On estime que seule la rue Birmingham est vraiment problématique.

Les voiries et trottoirs sont dans un état variable ; certains tronçons sont dégradés (Place H. Desmet, trottoirs De Swaef/Debatty, rues de l'Emulation, Ensor, avenue de Scheut, Rucquoy/Verdonck). L'aménagement des boulevards J. Graindor et Herbette est inadapté.

° Espaces verts : les intérieurs d'îlots sont très variables. Les plus grands abritent des fonctions productives (entrepôts). De manière générale, il existe un grand nombre d'arbres. Le parc forestier est peu aménagé. Le petit parc Scheut est un réel problème en termes d'aménagement, de sécurité et de vandalisme. L'îlot de la Communauté Française est fermé au public, ce qui rend l'écrin de verdure inaccessible. Enfin, les boulevards Herbette/Graindor présentent un couloir vert de qualité.

° Éclairage – Propreté – Vandalisme : l'état de l'éclairage est médiocre.

Concernant la propreté le problème n'est pas le nombre de poubelles publiques mais bien le respect de certaines règles (dépôts clandestins, ...).

Problème majeur de vandalisme (Aumale, Square des Vétérans Coloniaux, parc Scheut).

° Mobilité : le quartier est relativement bien desservi en ce qui concerne les transports en commun (bus, métro). Par contre, des problèmes relatifs à la traversée de la Chaussée de Mons persistent. Notamment, des problèmes de vitesse rue de l'Agraphe et Avenue de Scheut. Il n'y a malheureusement pas encore de stations Villo ni Cambio aux environs de la gare de l'ouest. Enfin, il subsiste un problème concernant les pistes cyclables.

° Climat Social : le tissu associatif para-public est peu présent. Il y a très peu d'infrastructures, d'associations. Toutefois, il existe 5 comités de quartier. Il existe une grosse difficulté de cohabitation avec la jeunesse locale, les jeunes sont en « rébellion ».

#### Infrastructures socio-économiques :

° Commerces : pas de grandes surfaces présente dans le périmètre, hormis le Colruyt un peu plus loin. Bonne présence d'entreprises (Léonidas, Fisch, ...).

° Scolarité : plusieurs écoles néerlandophones + un internat de la Communauté Française sont présents dans le quartier. Le nombre de crèches reste cependant très insuffisant.

Pour le reste, le quartier est bien desservi au niveau des soins de santé (médecins, Clinique St Anne, ...), des services de Police et des lieux de culte (églises, mosquées, ...).

Il est constaté un déficit important de terrains de jeux ou de sports (aménagements inadaptés au Parc Forestier). De plus, il n'y a pas d'infrastructures communautaires, notamment pour les jeunes.

° Fils conducteurs :

Le bureau d'étude présente les pistes déjà retenues :

- Comment capitaliser sur la jeunesse et la réconcilier avec le reste des habitants et la commune, pour un meilleur cadre de vie pour tous ?

*Par des actions qui visent à rendre l'espace public à tous, permettre à tout le monde de se réapproprier le quartier et non pas seulement un groupe.*

*Par la création d'équipements d'activités pour les jeunes de tous âges : crèche, plaine de jeux, accompagnement des enfants et des jeunes, école de devoirs, activités extra-scolaires, maison de jeunes (parc Scheut), terrain de sport, Wifi public, pépinière d'entreprises, parrainages divers.*

° Opportunités:

Cooparch a décelé plusieurs lieux :

Parc Scheut : logements publics

Terrain de la Communauté Française : il devrait s'ouvrir sur le quartier, ce qui favoriserait le développement sportif et la création d'un potager.

Station de métro : retravailler les abords de la station

Parking police

Exploiter un bâtiment industriel à l'abandon appartenant à la Communauté française, situé au bas de l'avenue de Scheut

Gestion environnementale des espaces verts + talus de la ligne 28.

° Planning :

La prochaine Commission de Quartier se déroulerait à la mi-juin et la prochaine Assemblée Générale devrait se tenir à la fin du même mois.

*Fin vers 20 heures 30.*

## ANNEXE

### **Principales questions posées par les membres de la CoQ :**

-Plusieurs Asbl se posent la question de savoir si elles peuvent faire partie de la Coq si elles ne sont pas reprises dans le périmètre ? Madame Vanpévenage répond que sont reprises uniquement celles qui se trouvent dans le périmètre.

-

-La CoQ est-elle déjà définitivement constituée ? Oui, la liste des membres a été approuvée lors du dernier Conseil communal.

-

-Peut on encore être candidat ? Il faut envoyer un courrier motivé au collège.

-

-Le périmètre est-il définitif ? Non, ce 'est qu'un périmètre de base. Il évoluera certainement mais sera probablement réduit.

Une antenne de quartier sera t-elle créée ? Tout dépendra de l'étude de base; en principe, cela devrait être prévu.

Va t-on créer un site internet qui reprendra toute une série d'information sur le quartier? Il existe déjà, via le site communal, une série d'informations pour le public.

A la demande des habitants, peut- on envisager la création d'un rond point au croisement Birmingham/ av de Scheut ? Cela peut être envisagé mais la rue Birmingham est une voirie régionale.

Quel sera le rôle des membres de la CoQ? Participer notamment à l'élaboration des projets avec le bureau d'étude et le chef de projet et avoir un avis consultatif sur toute décision qui sera prise pendant tout le programme du contrat de quartier (4 ans).

Quand le chef de projet sera t-il nommé? Incessamment, les sélections sont en cours.

### **Principales remarques :**

Les thèmes les plus abordés par les membres de la CoQ sont l'insécurité grandissante que connaît le quartier, les problèmes liés aux voiries dangereuses ( trafic dense).

Parmi les autres sujets les plus cités, la mal-propreté et l'explosion des dépôts clandestins.

Les problèmes liés à la nouvelle réglementation du parking.

Au niveau infrastructure, un manque cruel d'espace pour les jeunes. Enfin, la création de crèches s'avère une nécessité absolue.